



Vallées du  
Haut-Anjou  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



CCVHA  
1<sup>re</sup> collectivité  
labellisée



# rapport d'activité 2023

*Des actions concrètes et durables,  
aujourd'hui et pour demain*

Directeur de la publication : Étienne Glémot  
Rédacteur en chef : Étienne Glémot  
Rédaction : service communication  
Maquette et mise en page : UN DES SENS  
Date de parution : mars 2024  
Crédits photos : Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou  
Imprimé en 250 ex par Connivence

2023,  
des actions concrètes  
et durables, aujourd'hui  
et pour demain

# Sommaire

Édito .....	5
Zoom sur un territoire responsable .....	6
Focus sur le projet de territoire	
De l'engagement dans les idées, du concret dans les projets .....	8
Une gouvernance responsable .....	10
Une vision stratégique partagée .....	12
Le plan d'investissement 2023-2028 .....	13
Une politique RH au service des talents .....	14

## PARTIE 1

Engagés chaque jour à vos côtés pour un territoire toujours plus agréable à vivre .....	16
Les temps forts 2023 .....	17
Aux côtés de la jeunesse .....	18
Aux côtés des curieux .....	20
Être aux côtés des plus fragiles .....	22
À vos côtés dans vos démarches du quotidien .....	24
Vous aider dans vos déplacements quotidiens .....	26

## PARTIE 2

Toutes nos énergies au service de l'avenir et de projets durables pour le territoire .....	28
Les temps forts 2023 .....	29
Aménager le territoire tout en veillant aux équilibres .....	30
Booster l'économie .....	32
Poursuivre le développement touristique .....	34
Développer l'offre de déplacements .....	36
Préserver les ressources et l'environnement .....	38
Concilier usages de l'eau et protection des milieux naturels .....	40

# Édito



**Etienne Glénot,**  
Président de la Communauté de communes  
des Vallées du Haut-Anjou

En Vallées du Haut-Anjou, nous avons vite intégré que **travailler avec toutes les parties prenantes du territoire est le fondement d'une intercommunalité qui réussit et qui innove**, c'est dans notre ADN. Cet esprit de coopération nous a permis de co-construire un projet de territoire ambitieux et d'obtenir la labellisation Lucie 26000 en 2019, réaffirmée et renouvelée en 2022. Vous trouverez dans cette publication la traduction concrète de nos actions. Avec des chiffres et des mots simples, vous pourrez mesurer notre travail quotidien au bénéfice de nos habitants.

*Au cours de cette année 2023, nous avons continué de cultiver cette notion de « faire ensemble ».*

Parmi les faits marquants, ensemble, nous avons déterminé un cap financier en adoptant notre Plan Pluri-annuel d'Investissement (PPI) : **31 millions d'euros seront investis sur les cinq prochaines années pour réaliser nos engagements et développer les services que vous utilisez**. C'est une feuille de route financière ambitieuse mais réaliste dans un contexte économique contraint.

Cette année, nous avons organisé **la première fabrique territoriale dédiée à la culture en Vallées du Haut-Anjou**. Nous avons réuni autour de la table artistes locaux, associations, partenaires, élus et habitants, pour **construire collégialement le projet culturel de territoire et partager une vision commune** : celle de temps culturels partagés au plus près des habitants et la poursuite des actions en faveur des plus jeunes, qui ont tant besoin, pour s'ouvrir et se construire, d'une ouverture culturelle.

Enfin, parce que notre rôle c'est écouter ceux qui font le territoire, la CCVHA a accompagné, en 2023, la réflexion des élus de Saint-Sigismond dans leur projet de fonder une commune nouvelle avec Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire, bassin de vie de leurs habitants. Cette démarche les a conduits à intégrer la communauté de communes du Pays d'Ancenis et donc à quitter la CCVHA. Cette décision ne remet en cause ni notre fonctionnement, ni notre projet de territoire. Au contraire, cela prouve, si tant est que ce soit nécessaire, que **nos organisations sont matures pour adapter nos politiques en permanence et capables d'appuyer la réflexion des élus de terrain dans la réussite de leur projet**. Nous leur souhaitons bonne continuation.

Au fil de ces pages, vous pourrez constater à quel point les services intercommunaux sont chaque jour à vos côtés pour vous proposer des solutions qui améliorent votre qualité de vie et contribuent à un avenir durable des Vallées du Haut-Anjou. Prenez le temps de le parcourir, je ne doute pas que vous serez surpris de l'importance de notre action.

Bonne lecture à tous !

 Les chiffres et informations mentionnés dans ce rapport d'activité concernent le périmètre des 16 communes de la CCVHA, y compris Saint-Sigismond, sur l'année 2023.

# La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

## Zoom sur un territoire responsable



### ENVIRONNEMENT

**25** RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

**8** ESPACES NATURELS SENSIBLES

**2** ZONES SPÉCIALES DE CONSERVATION



### SUPERFICIE

**658 km<sup>2</sup>**



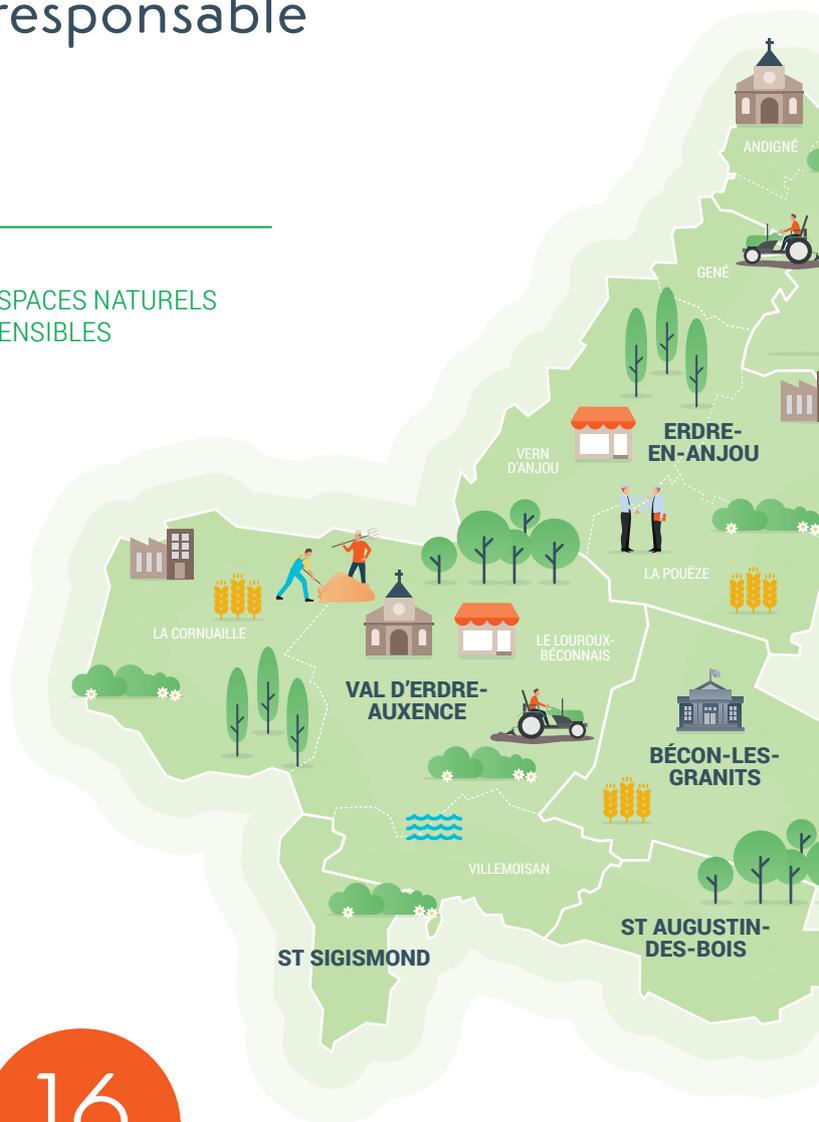
### POPULATION

**36 699**

HABITANTS

**+ 150** HABITANTS EN MOYENNE PAR AN

**16**  
COMMUNES





## SERVICES



 **3** STRUCTURES FRANCE SERVICES

 **3** ÉCOLES DE MUSIQUE

 **27** BIBLIOTHÈQUES DE PROXIMITÉ

 **21** TERRAINS MULTISPORTS  
**1** SALLE DE SPORT INTERCOMMUNALE

## ÉCONOMIE



**2 151**

ENTREPRISES INSCRITES AU RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES INSEE AU 01/01/2022

**492**

EXPLOITATIONS AGRICOLES AU 01/01/2021

**16**

ZONES D'ACTIVITÉS

# Le projet de territoire

## De l'engagement dans les idées, du concret dans les projets

*Adopté le 19 décembre 2019, le projet de territoire des Vallées du Haut-Anjou fixe un cap et guide l'action publique de la collectivité. Il s'appuie sur un diagnostic qui a permis d'identifier les enjeux ainsi que les forces et faiblesses. Le projet de territoire a été co-construit en associant les 16 communes, les acteurs de la société civile, les associations du territoire, les représentants du personnel, les partenaires et, bien sûr, les habitants. Il traduit et formalise la vision et l'ambition communes et partagées par tous ces acteurs pour les Vallées du Haut-Anjou de demain.*

**Objectif :** → Développer le territoire de façon cohérente, coordonnée et responsable, dans l'intérêt de toutes et tous.



Le projet de territoire se décline en 88 actions et projets structurants concrets, organisés en 4 axes stratégiques :



AXE 1 → HABITER ET ACCUEILLIR DURABLEMENT DE NOUVEAUX HABITANTS SUR LE TERRITOIRE



AXE 2 → FAIRE VIVRE ET PARTAGER LES RESSOURCES D'UNE IDENTITÉ RURALE, PORTEUSE DE DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES ET HUMAINES



AXE 3 → ENCOURAGER ET TIRER PARTI DU RAYONNEMENT SUR TOUT LE TERRITOIRE DES DYNAMIQUES URBAINES ATTRACTIVES À L'ÉCHELLE DU BASSIN ANGEVIN



AXE 4 → RENOUVELER LA GOUVERNANCE DU TERRITOIRE ET POURSUIVRE LE DIALOGUE

Au cours de l'année 2023, un point d'étape a été effectué par les élus. Le travail mené jusqu'à présent et quotidiennement pour sa mise en œuvre a permis d'engager la plupart des :



88 ACTIONS ENVISAGÉES

Toutes concourent à développer le territoire de façon harmonieuse et à incarner l'ambition portée par le projet de territoire pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.



7 THÉMATIQUES



1 - METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE



2 - RESPECTER LE DROIT DES PERSONNES



3 - DÉVELOPPER DES RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL RESPONSABLES



4 - PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT



5 - DÉVELOPPER L'ÉTHIQUE DANS LES RELATIONS D'AFFAIRES



6 - RESPECTER LES INTÉRÊTS DES CITOYENS



7 - CRÉER LES CONDITIONS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOUTENIR LES INITIATIVES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



# Une gouvernance responsable

Parmi les 4 axes stratégiques du projet de territoire, figure celui d'installer et conforter une gouvernance responsable.



## ET CONCRÈTEMENT ?

Une gouvernance responsable, c'est instaurer et assurer des conditions favorables à la prise de décision afin que celle-ci soit :

- ✓ Collégiale
- ✓ Exercée en toute connaissance de cause
- ✓ Réalisée de façon transparente
- ✓ Représentative de la population
- ✓ Prise dans des délais cohérents avec les enjeux
- ✓ Contrôlée et évaluée
- ✓ Conforme aux objectifs définis

## BON À SAVOIR

Dans l'ensemble de leurs procédures, la CCVHA et les communes membres du schéma de mutualisation intègrent une politique d'achats durables en incluant une obligation de gestion des déchets avec circuit(s) existant(s) de recyclage et pour certains marchés spécifiques, l'ouverture aux variantes sur des propositions de produits ou des prestations plus écologiques.



## LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE

ORGANE DÉLIBÉRANT  
Vote / Contrôle / Évalue

50 ÉLUS TITULAIRES      6 SUPPLÉANTS

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, ORGANE EXÉCUTIF  
Prépare les travaux du Conseil / Assure l'exécution des politiques publiques

1  
PRÉSIDENT

9  
VICE-PRÉSIDENTS

5  
MEMBRES  
DU BUREAU  
ES QUALITÉ

### CONFÉRENCE DES MAIRES

Donne un avis consultatif  
Permet de garantir l'équilibre territorial  
et le partage de l'information

35  
MEMBRES

maires et maires délégués du territoire

### COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

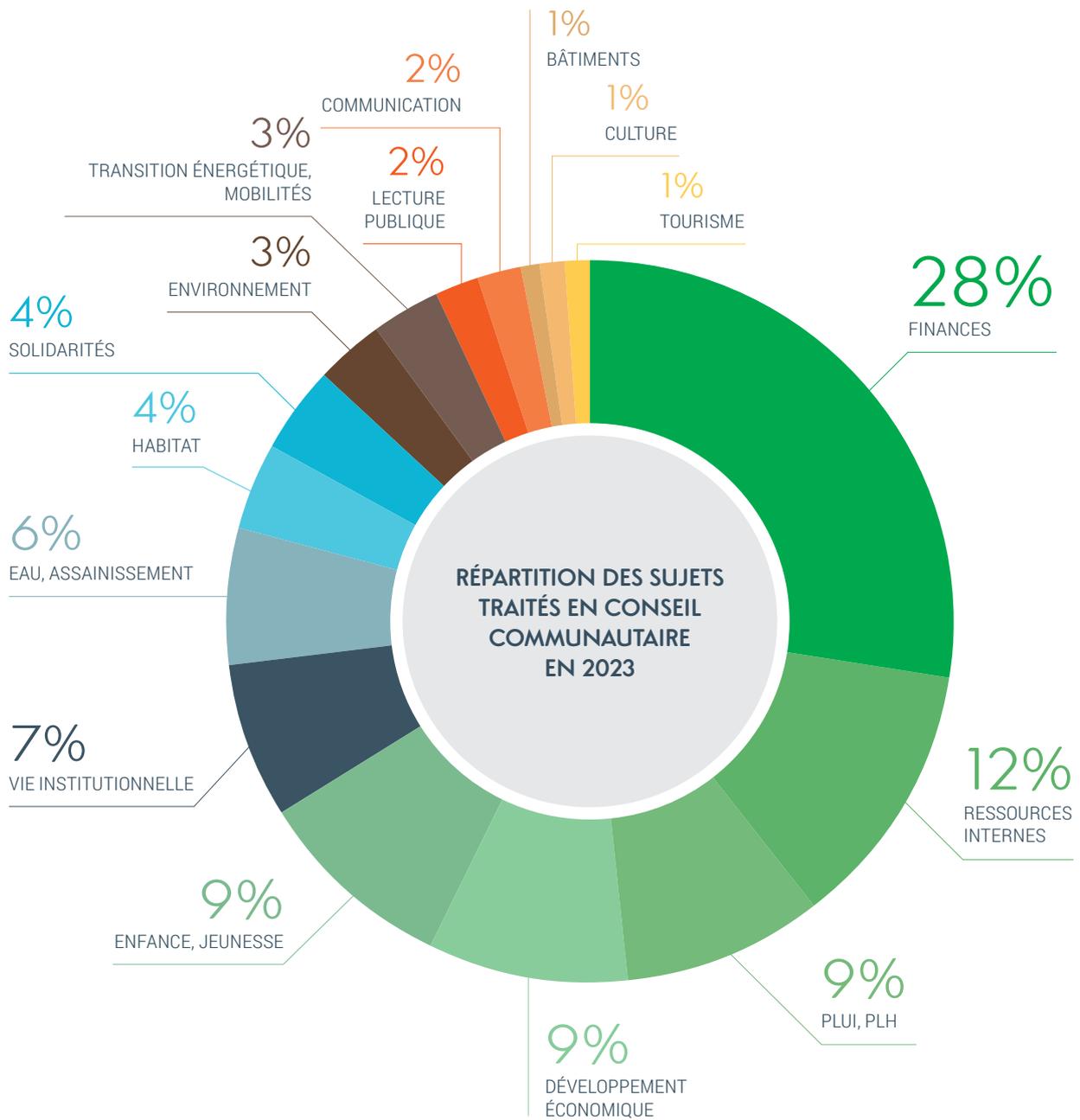
Émet des avis et des préconisations  
sur différents sujets aux élus  
communautaires

14 MEMBRES

### 10 COMMISSIONS THÉMATIQUES

Instruisent et suivent les politiques publiques /  
Préparent les décisions prises en Conseil  
Les commissions sont ouvertes à la participation  
des conseillers municipaux





**7** CONSEILS COMMUNAUTAIRES

**10** BUREAUX COMMUNAUTAIRES

**7** CONFÉRENCES DES MAIRES

**173** DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**1** SÉANCE DE CONSEIL COMMUNAUTAIRE = 25 DÉLIBÉRATIONS EN MOYENNE



## Une vision stratégique partagée

Le projet de territoire a été co-construit en associant les 16 communes, les acteurs de la société civile, les associations du territoire, les représentants du personnel, les partenaires et bien sûr, les habitants.

*Cultiver le « faire ensemble », renforcer les liens ainsi créés avec tout le territoire et poursuivre l'action d'associer toutes les parties prenantes à la mise en œuvre opérationnelle du projet de territoire coulant de source et ce, à plusieurs niveaux.*

### PARTAGE ET COOPÉRATION AVEC LES ÉLUS DE TOUT LE TERRITOIRE

Le 30 septembre 2023, sur le site de l'hippodrome du Lion d'Angers, s'étaient réunis en séminaire de rentrée l'ensemble des élus communautaires et des élus communaux des Vallées du Haut-Anjou, les membres du Comité de Développement, les directeurs et responsables de services de la CCVHA, ainsi que les directeurs et secrétaires de mairie du territoire.

C'est un rendez-vous qui se veut renforcer les liens entre la CCVHA et ses 16 communes mais aussi entre les élus des communes des Vallées du Haut-Anjou. Il s'agit aussi de favoriser le dialogue et la coopération entre les territoires, dans une démarche solidaire et dans un état d'esprit de partage.

Cet événement s'inscrit dans le cadre de la démarche RSO de la collectivité et répond à son engagement en faveur d'une gouvernance responsable. Près de 100 personnes y ont participé. Les travaux ont porté sur les enjeux d'une gestion



durable du cycle de l'eau. En effet, avec des besoins en eau qui ne cessent d'augmenter, l'intensification de l'urbanisation et le dérèglement climatique qui accentue les risques d'événements extrêmes, l'eau est une ressource vitale à préserver. Des réponses locales sont possibles et à prendre en compte dans les politiques d'aménagement du territoire.

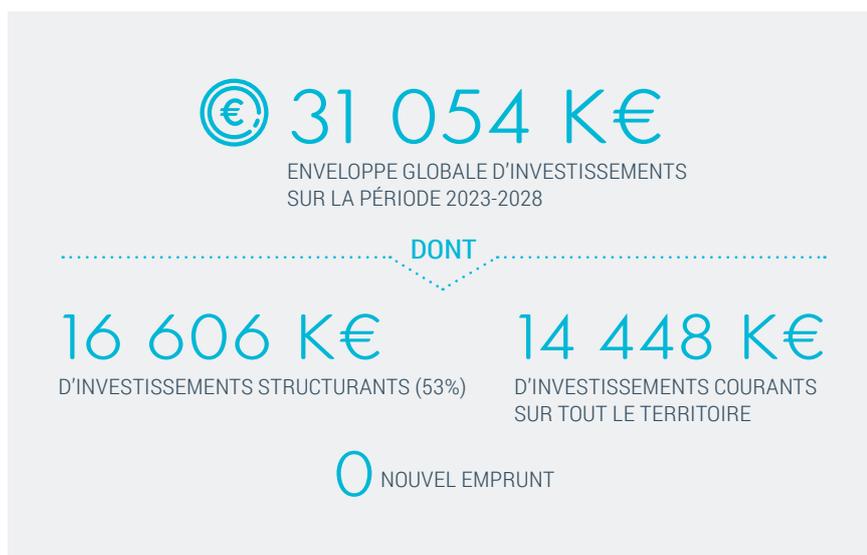
### ÉCOUTER CEUX QUI FONT LE TERRITOIRE

Depuis la prise de compétence Culture en 2021, la CCVHA construit avec les communes et avec ses partenaires un projet culturel d'intérêt communautaire, générateur de lien social, source de développement local et vecteur d'épanouissement. L'élaboration du plan culturel de territoire doit dépasser les seuls acteurs institutionnels et nécessite une organisation de l'action collective. Dans cette optique, la Fabrique territoriale qui s'est tenue le 16 décembre 2023 a réuni près de 80 participants (artistes, acteurs associatifs, élus du territoire...). L'objectif est de construire collégalement une feuille de route pour l'avenir culturel du territoire des Vallées du Haut-Anjou, de bâtir un projet qui répond aux attentes des habitants et aux besoins de tout un territoire en plein développement. À l'issue de ce temps d'échange, il va s'agir de définir des priorités en commission et en conseil communautaire et proposer de nouveaux rendez-vous pour garder ce lien fort avec le territoire.



# Le plan d'investissement 2023-2028

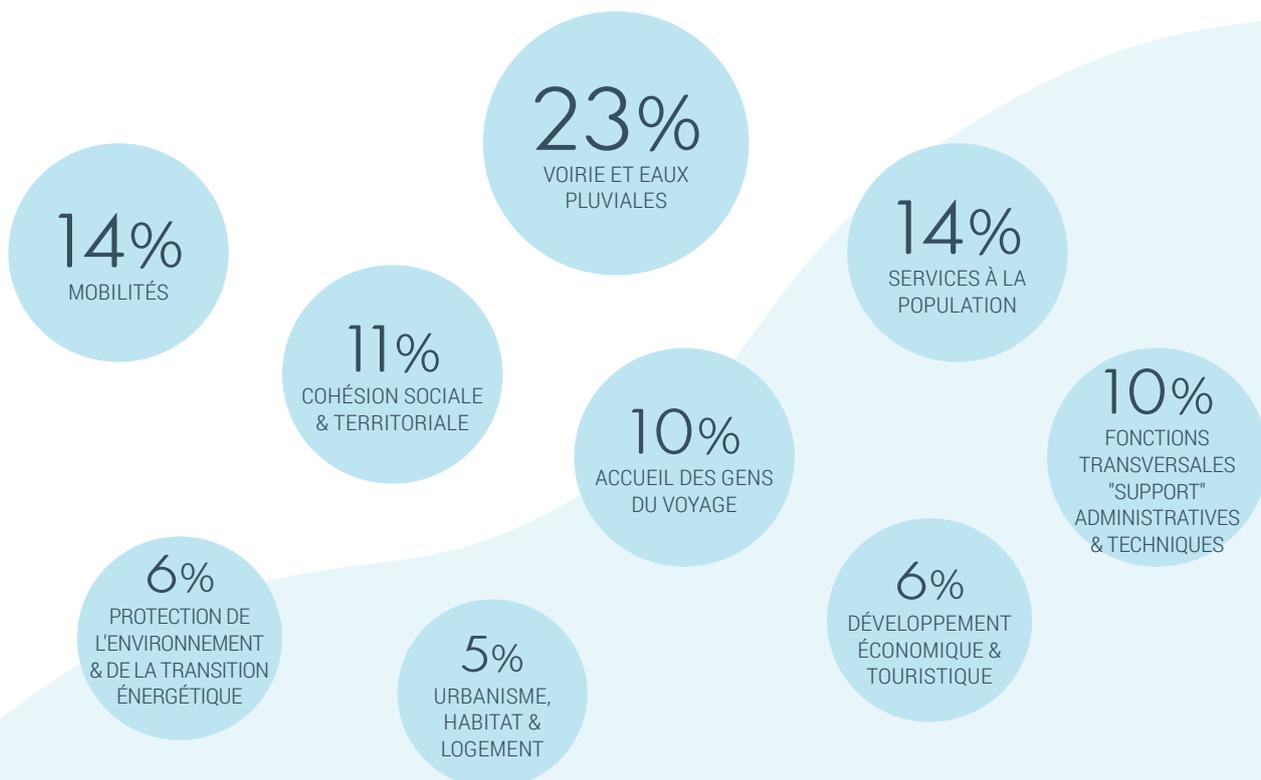
Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) qui constitue la traduction financière du projet de territoire tout au long de la période 2023-2028 a été approuvé en conseil communautaire le 29 juin 2023.



Outil d'analyse financière prospective, le PPI permet de formaliser, prioriser et planifier les investissements communautaires sur le long terme, dans un objectif de transparence. Instrument évolutif, il a vocation à être actualisé, voire ajusté chaque année, au vu des modifications et réalisations intervenant en cours d'exercice, en fonction des imprévus liés aux projets ou d'autres aléas économiques, des évolutions des priorités politiques...

 Les chiffres présentés ici ne concernent que le budget principal.

## LE PPI EST DÉCLINÉ PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE, EN LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE





## Une politique RH au service des talents

### DES SERVICES ET DES ÉQUIPES MOBILISÉES ET IMPLIQUÉES

Le projet de territoire est porté et mis en œuvre par des hommes et des femmes qui œuvrent chaque jour dans l'intérêt du territoire et de ses habitants. Chacun d'entre eux travaille pour la bonne marche des collectivités et au service de l'intérêt général.


**80,40**

(ETP) POSTES PERMANENTS  
AU 31 DÉCEMBRE 2023  
POUR LA CCVHA



## DES AVANCÉES MAJEURES SUR LE PLAN SOCIAL ET EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

En 2023, la collectivité a poursuivi ses travaux en faveur de la qualité de vie au travail avec des projets majeurs sur le plan de la politique des Ressources Humaines.

Notamment, a été approuvé en Conseil communautaire le **plan pluriannuel pour 2023-2026 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**.

Chaque être humain, quel que soit son sexe, doit pouvoir trouver sa place au sein du monde professionnel, à la hauteur de ses aspirations, ses ambitions et ses compétences. Il s'agit d'un enjeu de justice sociale.

Même s'il n'a pas été constaté d'inégalité substantielle à la CCVHA, ce plan vise à :



AXE 1 → ÉVALUER, PRÉVENIR ET TRAITER LES ÉCARTS DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES



AXE 2 → GARANTIR LEUR ÉGAL ACCÈS AUX CORPS, CADRES D'EMPLOIS, GRADES ET EMPLOIS DE LA FONCTION PUBLIQUE



AXE 3 → FAVORISER L'ARTICULATION ENTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE ET FAMILIALE



AXE 4 → PRÉVENIR ET TRAITER LES DISCRIMINATIONS, LES ACTES DE VIOLENCE, DE HARCÈLEMENT MORAL OU SEXUEL AINSI QUE LES AGISSEMENTS SEXISTES.

A également été approuvé en Conseil communautaire en novembre dernier un **plan de prévention des risques psychosociaux**, un travail qui a démarré en 2019 par une phase d'audit, puis s'est poursuivi ensuite par une réflexion collective sur les actions.

Conçu comme un document par nature perfectible, évolutif et qui s'inscrit dans le long terme, ce plan constitue une étape importante.

Des situations de contact difficiles avec le public, l'intensité de certains projets ou bien encore la pénibilité de certaines tâches peuvent être à l'origine de situation de mal-être, de stress ou d'inconfort au travail.

Ce plan permet à la collectivité de se doter d'outils et d'impliquer un ensemble d'acteurs, pour détecter les situations à risque et les prendre en charge.



### Une charte informatique

a également été approuvée en conseil communautaire le 28 septembre 2023.

- Elle vise à rappeler les droits et obligations de chaque agent dans le cadre de l'utilisation des technologies numériques.
- Elle permet également de rappeler le principe du droit à la déconnexion pour l'ensemble des agents.

## LES ACTIONS DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

1

GARANTIR UNE ORGANISATION COHÉRENTE ET LISIBLE, AMÉLIORER LES PROCESSUS DE COMMUNICATION OPÉRATIONNELLE

2

SENSIBILISER, ACCOMPAGNER ET FORMER

3

FAVORISER LE LIEN SOCIAL, DIFFUSER UNE CULTURE DU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

## PARTIE 1

# Engagés chaque jour à vos côtés pour un territoire toujours plus agréable à vivre

Que fait la CCVHA pour vous ? Chaque jour, la Communauté de communes propose une gamme complète de services aux habitants pour les accompagner dans leur vie quotidienne, faciliter leurs démarches, leur apporter des solutions concrètes et des services utiles pour bien vivre en Vallées du Haut-Anjou. La collectivité est ainsi chaque jour aux côtés des plus jeunes et de leur famille, des aînés et des personnes plus fragiles, aux côtés des professionnels qui les accompagnent, aux côtés des curieux qui aiment profiter de spectacles ou découvrir des lectures, aux côtés de ceux qui ont besoin de se déplacer sur le territoire quotidiennement...



# Les temps forts en 2023

## DU 13 JANVIER AU 6 AVRIL

Temps fort du réseau de lecture publique  
« Voyages dans le temps »

**6 AVRIL**  
Apéro-rencontre avec Étienne Davodeau



## AVRIL

**8** Pose de la première botte de paille sur le nouveau multi-accueil de Val d'Erdre-Auxence

**18 AU 28** Ateliers Jobs d'été avec Info Jeunes

## MAI

**13** Inauguration des nouveaux aménagements de la bibliothèque de Miré

## JUIN

**2 & 3** Festival du HA

**17** Les Folies du Lion

## JUIN - JUILLET

**22 JUIN AU 19 JUILLET** Partir en livre

**3 & 14 JUILLET** Séjours jeunesse

## DU 22 SEPT. AU 24 NOV.

L'Automne du numérique

**22 SEPTEMBRE**  
Soirée jeunesse

**26 SEPTEMBRE**  
Soirée sur les dangers des écrans

**25 OCTOBRE**  
Kermesse du numérique

**29 OCTOBRE**  
Soirée « La bataille du livre »

## OCTOBRE

**6** Ouverture de la saison culturelle "Habille-toi, on sort !" 2023-2024

**7** Escape game à France Services Val d'Erdre-Auxence

## NOVEMBRE

**25** Forum des métiers de la petite enfance et de l'animation





## Engagés aux côtés de la jeunesse

La CCVHA a consacré 1.2 millions d'euros en 2023 pour le fonctionnement des services Petite enfance-Enfance-Jeunesse-Numérique scolaire. Pour répondre aux besoins des familles qui vivent sur le territoire et permettre aux enfants, quel que soit leur âge, de bien grandir et s'épanouir en Vallées du Haut-Anjou, la CCVHA développe de nombreux dispositifs, services et activités à leur attention.

### RENFORCER ET COORDONNER LES SERVICES À DISPOSITION DES FAMILLES SUR TOUT LE TERRITOIRE

Le **Projet Éducatif de Territoire (PEDT)** qui couvrait la période de juin 2019 à août 2023 s'achève. Il s'agit d'un outil méthodologique qui s'articule avec le Projet Social de Territoire de la collectivité, la Convention Territoriale Globale en partenariat avec la CAF et les projets éducatifs et pédagogiques des structures du territoire. Le PEDT a permis un travail concerté entre les partenaires. Des groupes de travail thématiques ont contribué à la mise en place d'actions sur les structures du réseau (création de supports de communication, harmonisation des tranches de quotient familial...).

Dans la continuité de ces travaux, le PEDT est renouvelé pour la période 2023-2026.

- Objectifs :**
- Développer des outils de soutien aux parents et aux jeunes.
  - Développer et adapter les services Enfance-Jeunesse.
  - Renforcer le travail en réseau pour optimiser le service et l'orientation des familles.
  - Développer des solutions alternatives pour la mobilité (familles/jeunes/professionnels).

### UNE SÉRIE DE QUATRE PLAQUETTES D'INFORMATION : des services pour toutes les tranches d'âge

L'une des actions concrètes menées par les groupes de travail du projet éducatif de territoire est la parution, à la rentrée 2023, d'une série de plaquettes inédites et gratuites à destination des jeunes et de leurs familles.

Ces supports présentent et valorisent toute l'offre proposée aux 0-25 ans en Vallées du Haut-Anjou. Déclinées par tranche d'âge, ces quatre plaquettes donnent des informations utiles aux parents sur l'ensemble des services disponibles selon l'âge de leurs enfants. Modes d'accueil pour la petite-enfance, services périscolaires, accueils de loisirs, structure Info jeunes, adresses utiles... Une vraie mine d'informations qui permet d'accompagner les familles dans l'accès aux services !

120

PLACES EN ACCUEIL COLLECTIF POUR LES TOUT-PETITS

1 000

PLACES CHEZ LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

3

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

1

NOUVEAU MULTI-ACCUEIL EN CONSTRUCTION À VAL D'ERDRE-AUXENCE (ouverture le 2 avril 2024)

11

STRUCTURES D'ACCUEIL DE LOISIRS DONT 3 GÉRÉES PAR LA CCVHA

7

ESPACES ADOS DONT 4 GÉRÉS PAR LA CCVHA

1

STRUCTURE INFO JEUNES ET 6 RELAIS INFO JEUNES

182

ENFANTS ET JEUNES PARTIS EN SÉJOURS JEUNESSE DONT 134 AYANT BÉNÉFICIÉ DE LA GRATUITÉ GRÂCE AU DISPOSITIF COLOS APPRENANTES



## FOCUS SUR

### Les activités proposées aux jeunes de 11 à 17 ans

Les professionnels des services jeunesse du territoire, lieux d'échange et de convivialité, proposent un accueil sur mesure et des animations toute l'année (séjours, activités, sorties...) pour les enfants de 11 à 17 ans. À la rentrée de septembre-octobre, ils avaient concocté plusieurs temps forts gratuits.

- **378 JEUNES** ont participé à la soirée dansante organisée le 22 septembre. Cette soirée, proposée pour la 3<sup>e</sup> année, permet aux jeunes des Vallées du Haut-Anjou de se retrouver, d'échanger et de passer un moment convivial, tout en étant encadrés par les professionnels. Elle permet également de promouvoir les espaces ados.
- **Près de 70 PARTICIPANTS** (36 adultes et 33 jeunes) ont assisté à la soirée thématique sur les dangers des écrans le 26 septembre à destination des ados et de leurs parents. À la suite d'un escape game proposé par le réseau Canopé (réseau de formation des enseignants au numérique), une conférence était animée par Bruno Merault, médiateur multimédia au centre social du Chemillois. Ce temps a permis d'aborder des sujets tels que le cyberharcèlement, les violences en ligne, le temps passé sur les écrans, les risques du net...
- **150 ENFANTS DE 3 À 16 ANS** ont participé à la kermesse du numérique le 25 octobre, et aux ateliers autour du numérique imaginés par les accueils de loisirs enfants et ados de la CCVHA.



## FOCUS SUR

### Mettre en lumière le secteur de la petite enfance et de l'animation

Nombreux départs en retraite à venir, création de nouvelles places d'accueil, baisse du nombre de professionnels, le secteur des métiers de la petite enfance et de l'animation fait face actuellement à des difficultés de recrutement malgré des besoins croissants. Un constat partagé par les membres du comité de pilotage Petite enfance. Quel que soit le mode d'accueil, les structures et les collectivités sont en constante recherche de nouveaux talents pour étoffer leurs équipes. Ces métiers offrent de belles perspectives d'emploi et d'évolution. Les débouchés professionnels sont à la fois passionnants, au plus près du développement des tout-petits (0 à 6 ans), mais aussi de l'épanouissement des plus grands (11-17 ans), et essentiels pour permettre aux parents de poursuivre leurs activités professionnelles. Pour promouvoir les métiers de la petite enfance et de l'animation et susciter des vocations, la CCVHA et ses partenaires ont organisé un **forum des métiers de la petite enfance** le 25 novembre. Cet évènement a mobilisé 200 visiteurs souhaitant se renseigner sur les métiers et les perspectives d'emploi dans le secteur de la petite enfance et de l'animation.





## Engagés aux côtés des curieux

*Un territoire agréable où il fait bon vivre, c'est aussi un territoire où l'on peut s'évader et se cultiver. La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou poursuit le développement de son offre culturelle. Depuis la prise de compétence en 2021, la CCVHA construit avec les communes et avec ses partenaires un projet culturel d'intérêt communautaire, générateur de lien social, source de développement local et vecteur d'épanouissement.*



*Loin de vouloir privilégier une discipline artistique plutôt qu'une autre, « Habille toi, on sort ! » assume une vraie diversité.*

### DE LA CULTURE POUR TOUS AUX QUATRE COINS DU TERRITOIRE

Sous l'appellation joyeuse « **Habille toi, on sort !** », la programmation culturelle itinérante à destination du grand public propose une série de rendez-vous artistiques et culturels. Concoctée par la CCVHA et par les acteurs culturels du territoire, elle offre une vraie diversité de spectacles, accessibles à tous ! C'est la force des liens avec les communes et avec les associations locales qui permet de mener ces projets au plus près des lieux de vie des habitants. En 2023, la mise en œuvre des premières conventions de partenariat Communes - CCVHA ont permis l'organisation d'événements comme la première édition du Festival du HA qui s'est tenue en juin.

### SAISON GRAND PUBLIC "HABILLE TOI, ON SORT!"

49 REPRÉSENTATIONS

1 CHAPITEAU

2 FESTIVALS

1 CAMION

2 EXPOSITIONS ÉPHÉMÈRES

1 EXPOSITION LONGUE

3 687

SPECTATEURS LORS DES SPECTACLES ET EXPOSITIONS ORGANISÉES PAR LA CCVHA,

6 053

SPECTATEURS POUR LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES PARTENAIRES

38 ÉQUIPES ARTISTIQUES



## FAIRE VIVRE LA LECTURE SUR LES TERRITOIRES

Axe fort du projet de territoire, la Communauté de communes poursuit la structuration et la modernisation du réseau des bibliothèques de proximité sur le territoire, véritables lieux de vie dans les communes.

Au cours de l'année, un nouveau portail web est sorti avec à son bord une multitude de services pour les usagers : accès à un catalogue qui inclut la totalité des documents disponibles dans les 27 bibliothèques, des infos pratiques

pour s'inscrire, un agenda, un compte personnel pour réserver des documents ou prolonger des emprunts...

La CCVHA a inauguré en 2023 les nouveaux aménagements de la bibliothèque de Miré, intégrée au réseau de lecture publique depuis 2013. Les locaux ont été rénovés par la commune (réfection des peintures). Son mobilier a été complètement renouvelé par la CCVHA.

### Les chiffres de la lecture publique :

118 820

DOCUMENTS DISPONIBLES DANS LE RÉSEAU

121 028 PRÊTS RÉALISÉS

4 547 EMPRUNTEURS ACTIFS

301 BÉNÉVOLES DANS LES 27 BIBLIOTHÈQUES

### De nombreuses actions culturelles concourent à diffuser le goût de la lecture



DATES PROGRAMMÉES DANS LE CADRE DE PARTIR EN LIVRE CET ÉTÉ

#### TEMPS FORT VOYAGES DANS LE TEMPS :

12 ÉVÈNEMENTS PROPOSÉS

15 DATES

1088 PARTICIPANTS

65 BÉNÉVOLES MOBILISÉS



PARTICIPANTS AUX ÉVÈNEMENTS HAPPY TIME (LECTURES EN ANGLAIS)



### FOCUS SUR

#### À la rencontre des publics dans les établissements scolaires

Parce que la culture se diffuse, se partage et se transmet, la CCVHA anime et coordonne un Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA). Signé en décembre 2021, le CLEA vise à coordonner les efforts du Conseil départemental de Maine-et-Loire, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire, de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Maine-et-Loire et de la Communauté de communes au service de la mise en œuvre d'une politique d'éducation artistique et culturelle, tout public, adressée plus particulièrement aux enfants et aux jeunes.

Grâce à ce dispositif, des artistes en résidence viennent à la rencontre des scolaires, de la maternelle au collège. Objectif : donner des clés aux jeunes pour comprendre, questionner et rêver le monde qui nous entoure à grand renfort de poésie.

#### Le CLEA et les rencontres avec les scolaires :

1 179 ÉLÈVES CONCERNÉS PAR LES PARCOURS ET RÉSIDENCES

1 500 ÉLÈVES CONCERNÉS PAR LES INTERVENTIONS MUSICALES EN TEMPS SCOLAIRES

#### 3 types d'actions ont été proposés :

- 1| **Les résidences d'actions territoriales** : la saison 2022-2023 a permis d'accueillir Sarah Debove, plasticienne et David Ropars, comédien ; une dizaine de classes ont pu développer une pratique artistique. Deux autres résidences ont débuté en novembre 2023 avec deux équipes artistiques pluri-disciplinaires : Res non Verba et Les Métamorphes.
- 2| **Les Interventions Musicales en Temps scolaire** menées par l'École de Musique de l'Anjou Bleu à raison de 60 classes par an.
- 3| **Des parcours en temps scolaires en lien avec la saison « Habille toi, on sort ! »**. Ce sont des parcours plus courts avec des interventions en temps scolaire (rencontres, ateliers de pratiques...) organisés en association avec l'accueil du spectacle.
  - Chenaplans et Cinéma d'animation (avec le Festival Premiers Plans)
  - Parcours Théâtre Andromaque, Cie Le Poulpe
  - Parcours Théâtre autour d'Anne Frank, Compagnie Spectabilis
  - Parcours Conte, Duo La truite à Fourrure
  - Parcours Théâtre Aux plus adultes que nous, Cie et Alors

## Être aux côtés des publics fragiles

*Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), travaille à proposer aux publics fragiles et aux seniors qui vivent sur le territoire des Vallées du Haut-Anjou, un panel de services adaptés.*

### Objectifs :

- Fournir une réponse concrète et de proximité au défi du vieillissement.
- Réduire la fracture numérique.
- Favoriser l'autonomie des seniors et de bonnes conditions de vie chez eux à leur domicile le plus longtemps possible.

Portage de repas, activités physiques adaptées pour garder la forme, actions de sensibilisation, escapades culturelles pour rompre l'isolement, permanences numériques et ateliers de prévention routière... sont autant d'actions diverses proposées par le CIAS, en lien avec les communes, sur tout le territoire.



### FOCUS SUR

#### Faire rimer mobilité et solidarité

Un service de transport solidaire existe et s'adresse autant aux seniors qu'à tous les habitants des Vallées du Haut-Anjou qui doivent réaliser des trajets occasionnels. Rendre visite à sa famille, réaliser des démarches administratives, se rendre à un rendez-vous médical, faire des courses... Il s'agit de motifs de déplacement ordinaires pour lesquels le service de transport solidaire peut être le bienvenu. Une fois inscrit au service, il s'agit de contacter un référent de secteur qui vous mettra en relation avec un bénévole pour l'organisation de votre déplacement.

Ce service de transport solidaire doit son existence aux bénévoles. Pour qu'il perdure et se développe, le CIAS est à la recherche de conducteurs bénévoles. Une disponibilité totale n'est pas nécessaire, chacun choisit de donner le temps qu'il peut.

Ce service concerne les déplacements de proximité, mais aussi des trajets plus longs (Angers, Château-Gontier, Segré, Nantes).

2 626

TRAJETS (+15% PAR RAPPORT À 2022)

72 693

KILOMÈTRES PARCOURUS

723

BÉNÉFICIAIRES

121

BÉNÉVOLES

6

GESTIONNAIRES dont le CIAS



## EXPÉRIMENTATION

### Mobil'izi, en route vers l'emploi

Sur le territoire des Vallées du Haut-Anjou, 5% des ménages sont sans voiture et la précarité énergétique liée aux déplacements concerne près de 20% des ménages. Une situation qui touche d'ailleurs en particulier les jeunes.

En complément des outils existants, la CCVHA a approuvé en Conseil communautaire en septembre dernier la mise en place d'un service expérimental de mobilité solidaire, porté par Solipass et géré par Asure, Mobil'izi.

**Objectif :** → Apporter aux publics en retour vers l'emploi et dépourvus de moyen de locomotion une solution temporaire pour se déplacer (1 jour à 4 mois maximum).

Cette initiative, portée par des associations d'insertion locales, vise à lever les freins à la mobilité et à encourager le retour à l'emploi ou à la formation des personnes en situation de fragilité économique.

Ce service temporaire de location de véhicule, disponible à partir de 3€/jour, vient compléter les dispositifs existants et offrir une solution locale supplémentaire.



## LES CHIFFRES DE L'ACTION SOCIALE

### PORTAGE DE REPAS



116

BÉNÉFICIAIRES

34/40

bénéficiaires s'estiment satisfaits par la qualité des repas



28 192

REPAS LIVRÉS

### ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES



270

SÉANCES POUR 119 SENIORS

### DEUX CAFÉS DE L'INFO

50

PARTICIPANTS des temps conviviaux pour échanger sur des thèmes spécifiques (démarchage abusif, déploiement de la fibre...)

### ATELIERS DE PRÉVENTION ROUTIÈRE



62

PARTICIPANTS AUX 3 CYCLES D'ANIMATION quiz, tests, sensibilisation et échanges permettent de s'informer sur les évolutions de Code de la route et rassurent les seniors sur leur conduite

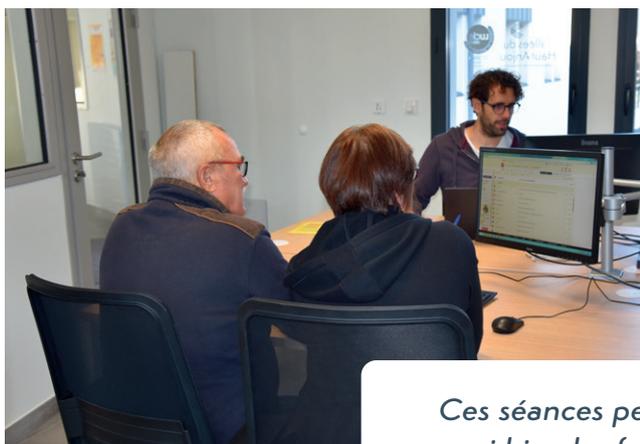
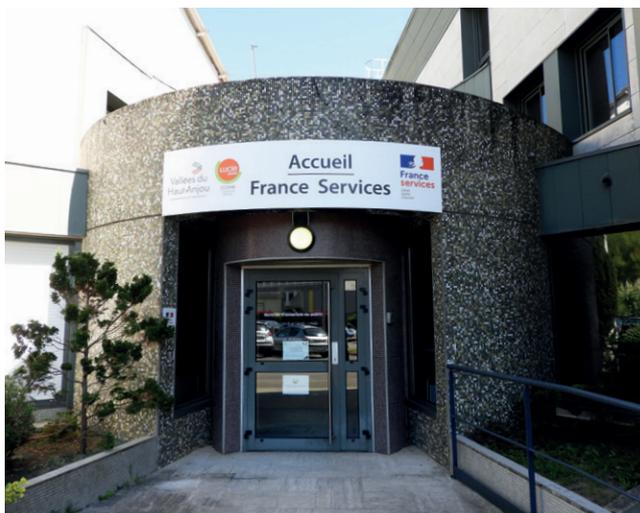
RSO



## À vos côtés dans vos démarches du quotidien

*Le territoire des Vallées du Haut-Anjou se voit progressivement équipé des dernières technologies et notamment, le déploiement de la 5G, le raccordement en fibre optique... Les services publics se dématérialisent de plus en plus... Cependant, tous les usagers ne maîtrisent pas l'utilisation du matériel informatique ou d'internet. La CCVHA accompagne tous les publics dans leur accès aux droits et dans leurs démarches administratives et dématérialisées du quotidien.*

Elle est également aux côtés des publics en difficulté en fournissant un accompagnement personnalisé, voire même à la carte sur les usages numériques, pour permettre à tous d'être à l'aise avec les outils digitaux.



### LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Les structures France Service qui maillent le territoire des Vallées du Haut-Anjou jouent ce rôle d'accompagnement et contribuent à lutter contre la fracture numérique. Les animateurs France Services apportent une aide, une écoute et un soutien dans les démarches de la vie quotidienne, tant sur le plan administratif que numérique. L'offre de services est renforcée par l'accompagnement de partenaires (Pôle emploi, CPAM, MSA, CAF, CNAV, DGFIP, conciliateur de Justice, maison des solidarités, CLIC, Mission locale...).

Les usagers sont accompagnés dans la compréhension et la constitution de dossiers, la numérisation, la mise en relation avec les organismes liés à l'emploi, la santé... Ils bénéficient également d'une aide à l'utilisation d'Internet et des services en ligne. Cela va de la navigation sur les sites institutionnels à la réalisation de démarches obligatoires, en passant par la création d'un espace personnel ou d'une boîte mail.

**Les ateliers Innov'num Ordi pour les seniors** ou **permanences Innov'num tout public** apportent une réponse adaptée aux niveaux de compétence de chacun. Les ateliers pour les seniors permettent de découvrir et de s'initier à l'usage des ordinateurs. Les permanences tout public proposent d'explorer plusieurs thématiques.

*Ces séances permettent de fournir aussi bien les fondamentaux que de se familiariser aux bonnes pratiques mais aussi de diffuser une culture de l'usage numérique sur le territoire.*



**FOCUS SUR**

**L'Automne du numérique**

Cet automne, les services de la CCVHA et Anjou Numérique ont construit un programme inédit, l'Automne du Numérique, à destination de tout type de publics et pour toute la famille.

À cette occasion, les plus jeunes ont pu explorer des pratiques innovantes et participer à des activités variées (réalité virtuelle, atelier light painting, création de fresque numérique...). Les parents ont pu débattre et échanger sur les usages du numérique chez les enfants (soirée dédiée aux dangers des écrans). Les seniors ont pu poser toutes leurs questions sur le déploiement de la fibre. Et surtout, tous les habitants ont pu ainsi découvrir l'ensemble des services proches de chez eux et qui facilitent le numérique au quotidien.

Comment ça fonctionne, comment vivre avec, comment s'y mettre, quels sont les bons réflexes, comment déjouer les pièges, comment créer du lien... autant de questions auxquelles l'Automne du numérique s'est efforcé de fournir des réponses, concrètes et accessibles à tous.



**LES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE**

**68**  
PARTICIPANTS

**95**

PERMANENCES THÉMATIQUES DE PERFECTIONNEMENT AUX USAGES NUMÉRIQUES

**11** ATELIERS COLLECTIFS INNOV'NUM ORDI

**LES STRUCTURES FRANCE SERVICES**

**6 204**

ACCUEILS ET ACCOMPAGNEMENTS RÉALISÉS À FRANCE SERVICES LES HAUTS-D'ANJOU

**2 358**

ACCUEILS ET ACCOMPAGNEMENTS RÉALISÉS À FRANCE SERVICES VAL D'ERDRE-AUXENCE

**6** ANIMATIONS CAFÉ PARTENAIRE

**60** PARTICIPANTS PORTES OUVERTES À VAL D'ERDRE-AUXENCE SOUS LA FORME D'UN ESCAPE GAME





## Vous aider dans vos déplacements quotidiens

*Le territoire est vaste. Pour s'y déplacer, le réseau de voiries communautaires doit être entretenu et en bon état. La CCVHA met en œuvre un programme d'entretien des chaussées communautaires pour faciliter vos déplacements quotidiens et la mobilité de tous.*

Les services techniques communautaires gèrent :



L'ENTRETIEN  
DES VOIRIES  
COMMUNAUTAIRES



LE NETTOYAGE  
ET LE CURAGE  
DES FOSSÉS



L'ENTRETIEN DES HAIES  
ET DES ACCOTEMENTS  
avec des enjeux importants  
en termes environnementaux.



L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES SENTIERS  
PÉDESTRES (élagage, taillage, débroussaillage,  
propreté) pour assurer la sécurité des randonneurs  
et garder le patrimoine naturel en état.

### L'ENTRETIEN DES ROUTES ET BORDS DE ROUTE, UNE DÉMARCHE RAISONNÉE

Éléments essentiels de l'identité du bocage, les haies contribuent à limiter l'érosion des sols et à régulariser l'écoulement de l'eau dans le sol. Elles jouent un rôle de brise-vent et représentent une véritable auberge pour divers animaux et plantes. La CCVHA applique une charte d'entretien sur les haies des voiries et sentiers pédestres pour bien veiller au respect de l'environnement. Actuellement, les services prennent en compte les exigences de la faune et de la flore et interviennent plutôt entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 29 février pour travailler en période de sève descendante ou basse et en dehors des périodes de reproduction des oiseaux nicheurs.

De même, le fauchage est limité et la pratique de la fauche raisonnée est favorisée par les services pour l'entretien des accotements routiers. Les hauteurs de coupe ont progressivement été augmentées afin de limiter les déchets verts. Ce qui a pour incidence de diminuer la consommation de carburant (environ 20%), et d'augmenter la durée de vie du matériel.

Les fossés qui permettent de collecter et faire circuler l'eau sont entretenus tous les 10 à 12 ans selon les besoins.

*Ces pratiques vertueuses facilitent l'entretien tout en favorisant la sécurité des usagers et la préservation de l'environnement et de la biodiversité.*





**FOCUS SUR**

**Le gravillonnage et le reprofilage des routes**

Le gravillonnage et le reprofilage des routes s'opèrent lorsque la chaussée présente des fissures, des déformations ou des soucis d'écoulement des eaux.

**Objectif :** → Redonner de l'adhérence et étanchéifier le revêtement afin que les eaux de pluies s'évacuent sur les côtés.

Ces deux procédés contribuent ainsi à limiter la dégradation de la route qui pourrait occasionner une source de danger pour les automobilistes.

Ces techniques permettent de prolonger la durée de vie d'une voirie et de diminuer l'impact environnemental. Ainsi, on limite la fréquence des travaux lourds de remplacement des chaussées en place et le tonnage des matériaux mis en œuvre est réduit. **Cela signifie :**

- MOINS DE TRANSPORT
- +
- MOINS DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

**=** UN RÉSEAU ROUTIER EN MEILLEUR ÉTAT À BUDGET CONSTANT

Ces deux procédés sont effectués en régie ou par une entreprise extérieure, cela permet un roulement d'entretien tous les 10 à 12 ans suivant le programme.

**48 Km**  
DE VOIRIES GRAVILLONNÉES

**224 Km**  
DE SENTIERS ENTRETENUS CHAQUE ANNÉE

**1 122 Km**  
DE HAIES ET D'ACCOTEMENTS ÉLAGUÉS

**45 Km**  
DE VOIRIES REPROFILÉES

**548 Km**  
DE SENTIERS GÉRÉS PAR LA CCVHA

**802 Km**  
DE VOIRIES GÉRÉES PAR LA CCVHA



## PARTIE 2

# Toutes nos énergies au service de l'avenir et de projets durables pour le territoire

Que fait la CCVHA pour répondre aux enjeux de demain ? Mettre en œuvre un projet de territoire responsable, c'est préparer l'avenir dans un monde en profonde mutation. À travers ses actions, la Communauté de communes marque son engagement en faveur d'un aménagement durable, s'inscrivant pleinement dans une politique de transition et d'adaptation du territoire au dérèglement climatique. Il y a là des projets concrets qui sont d'ores et déjà mis en œuvre afin de répondre aux défis majeurs à venir, qu'ils soient économiques ou environnementaux.



## Les temps forts en 2023

### JANVIER

**1** Lancement de la solution de cofinancement des trajets en covoiturage avec l'appli Klaxit

**19** Renforcement des aides OPAH

### FÉVRIER

**8** Balade thermique au Lion d'Angers

**21** Première réunion de lancement du groupe de cédants dans le cadre de Territoire Pilote Transmission Agriculture

### MARS

**9** Visite de la STEP au Lion d'Angers

**29** Atelier réno avec la plateforme France Rénov'

### AVRIL

**5** La deuxième étape du Région Pays de la Loire Tour traverse les Vallées du Haut-Anjou

**6** Signature de la convention entre la CCVHA et la Chambre de commerce et d'industrie du Maine-et-Loire

**14** Inauguration de l'aire d'accueil des gens du voyage à val d'Erdre-Auxence

### MAI

**11** Ciné-échanges autour des énergies renouvelables locales et citoyennes à Val d'Erdre-Auxence

### JUIN

**13** Matinée d'info à la création d'entreprise

**29** Conférence sur le confort d'été

### SEPTEMBRE

**12** Visite de site solaire aux Hauts-d'Anjou

### OCTOBRE

**9** Début de travaux de restauration sur 35 mares bocagères

**17** Balade urbaine pour découvrir le potentiel solaire à Val d'Erdre-Auxence

### NOVEMBRE

**9** L'Eco des Vallées, une soirée dédiée aux porteurs de projets et entrepreneurs locaux





# Aménager le territoire tout en veillant aux équilibres

En parallèle de l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) prescrit fin 2022, l'élaboration et l'évolution de certains documents d'urbanisme à l'échelle des communes se sont poursuivies en 2023. Et des enquêtes publiques ont été organisées à l'automne.

## LES TRAVAUX MENÉS PAR LE SERVICE URBANISME EN 2023



### Sceaux d'Anjou

#### MODIFICATION N°1 DU PLU

Adaptation et modification d'un certain nombre de dispositions réglementaires non compatibles avec le contexte législatif en vigueur, touchant l'ensemble des zones du PLU.

→ Transmission pour avis à l'autorité environnementale, aux services de l'État et aux personnes publiques associées et consultées.



Enquête publique du 9 au 27 octobre 2023.  
Approbation en conseil communautaire le 18 janvier 2024.



### Val d'Erdre-Auxence

#### ÉLABORATION DU PLU

À l'échelle de la commune nouvelle

→ Arrêt du projet et bilan de la concertation par le Conseil communautaire le 19 janvier 2023.



Enquête publique du 13 octobre au 14 novembre 2023.  
Approbation à venir courant 2024.



### Chenillé-Champteussé

#### ÉLABORATION DE LA CARTE COMMUNALE

À l'échelle de la commune nouvelle

→ Réunion publique le 23 mars 2023  
→ Deux permanences d'élus les 31 mars et 5 avril 2023  
→ Réunion avec les services de l'État et les personnes publiques associées et consultées le 9 mai 2023.



Enquête publique du 3 octobre au 7 novembre 2023.  
Approbation à venir courant 2024.



### Querré

#### RÉVISION GÉNÉRALE N°1 DU PLU

Mise en conformité avec les engagements de la loi ENE dite "Grenelle 2"

→ Arrêt du projet et bilan de la concertation par le Conseil communautaire le 30 mars 2023.



Enquête publique du 4 octobre au 6 novembre 2023  
Approbation à venir courant 2024.



### Châteauneuf-sur-Sarthe

#### RÉVISION GÉNÉRALE N°1 DU PLU

→ Approbation du PLU révisé le 30 novembre 2023.





**FOCUS SUR**

**Élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH)**

Le Programme Local de l'Habitat est un document stratégique de planification territoriale. Il définit les politiques et les actions à entreprendre en matière de logement.

**Objectifs :**

- Mieux répondre aux besoins en logement de la population locale.
- Encourager la mixité sociale, améliorer la qualité du cadre de vie.
- Promouvoir un développement durable.

Bien que la CCVHA ne soit pas soumise à l'obligation d'élaborer un PLH, ses élus ont souhaité se munir d'une feuille de route de la politique locale de l'habitat afin de :

- Mieux connaître le profil des habitants, du parc de logements et hébergement, ainsi que des marchés immobiliers et fonciers.
- Définir des objectifs en matière de production et de requalification de logements privés et sociaux pour mieux accompagner les parcours résidentiels des ménages et améliorer le confort de vie.
- Affirmer l'action publique en matière d'habitat dans une feuille de route cohérente et articulée avec le projet de territoire.

*Le PLH sera approuvé en Conseil communautaire courant 2024.*



Après une phase de diagnostic réalisée en 2022, les élus ont défini le cap à tenir à horizon 2023 lors du Conseil communautaire du 28 septembre 2023 :



**CRÉER 220 LOGEMENTS PAR AN** soit **205 NEUFS** et **15** dans **L'EXISTANT** sur 6 ans.

Ce scénario permettrait une croissance démographique prévue d'environ 0,80% par an, portant la population à environ 39 220 habitants d'ici la fin 2029.

Afin de répondre à ces enjeux et de traduire ce scénario de développement, un document d'orientations stratégiques et un programme d'actions ont été identifiés pour atteindre cet objectif :

**AXE 1**

**COCONSTRUIRE UNE POLITIQUE FONCIÈRE ET DE L'HABITAT adaptée au marché immobilier en tension, en première couronne de la métropole angevine.**

- Action 1 :** Définition de quotas d'accession sociale (logement abordable).
- Action 2 :** Améliorer les synergies entre les services solidarités et habitat.
- Action 3 :** Proposer un guichet d'information et d'accompagnement à destination des habitants.
- Action 4 :** Accompagner la montée en compétences des élus sur des thématiques habitat.

**AXE 2**

**PÉRENNISER L'ATTRACTIVITÉ DU PARC DE LOGEMENTS DE LA CCVHA : vers un habitat diversifié, durable et de qualité.**

- Action 5 :** Poursuivre la dynamique de réhabilitation sur le territoire.
- Action 6 :** Accompagner les communes volontaires pour la mise en œuvre du permis de louer.

**AXE 3**

**DÉVELOPPER UNE OFFRE ADAPTÉE pour libérer les ménages captifs à chaque étape du parcours résidentiel.**

- Action 7 :** Déployer une offre complémentaire à destination du public jeune.
- Action 8 :** Coordonner et structurer l'offre en hébergement à destination des ménages précarisés.
- Action 9 :** Poursuivre la réponse aux besoins en logement des voyageurs.

**AXE 4**

**ADOPTER UNE GOUVERNANCE DU PLH qui favorise la transversalité entre la politique de l'habitat intercommunale et l'urbanisme réglementaire.**

- Action 10 :** Installer une gouvernance partenariale autour du logement social et des attributions.
- Action 11 :** Installer une gouvernance partenariale du PLH.



## Booster l'économie

### LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CCVHA



ACCUEILLE, INFORME ET ACCOMPAGNE  
LES PORTEURS DE PROJETS



PRÉSENTE LES SPÉCIFICITÉS  
DU TERRITOIRE, LES DISPOSITIFS  
D'AIDES DE LA COLLECTIVITÉ  
ET DES PARTENAIRES



GÈRE SUR UN PLAN ADMINISTRATIF  
ET COMMERCIAL LA PROMOTION  
ET LA CESSION DE TERRAINS EN ZAE

### LES VALLÉES DU HAUT-ANJOU, UN TERRITOIRE POUR ENTREPRENDRE

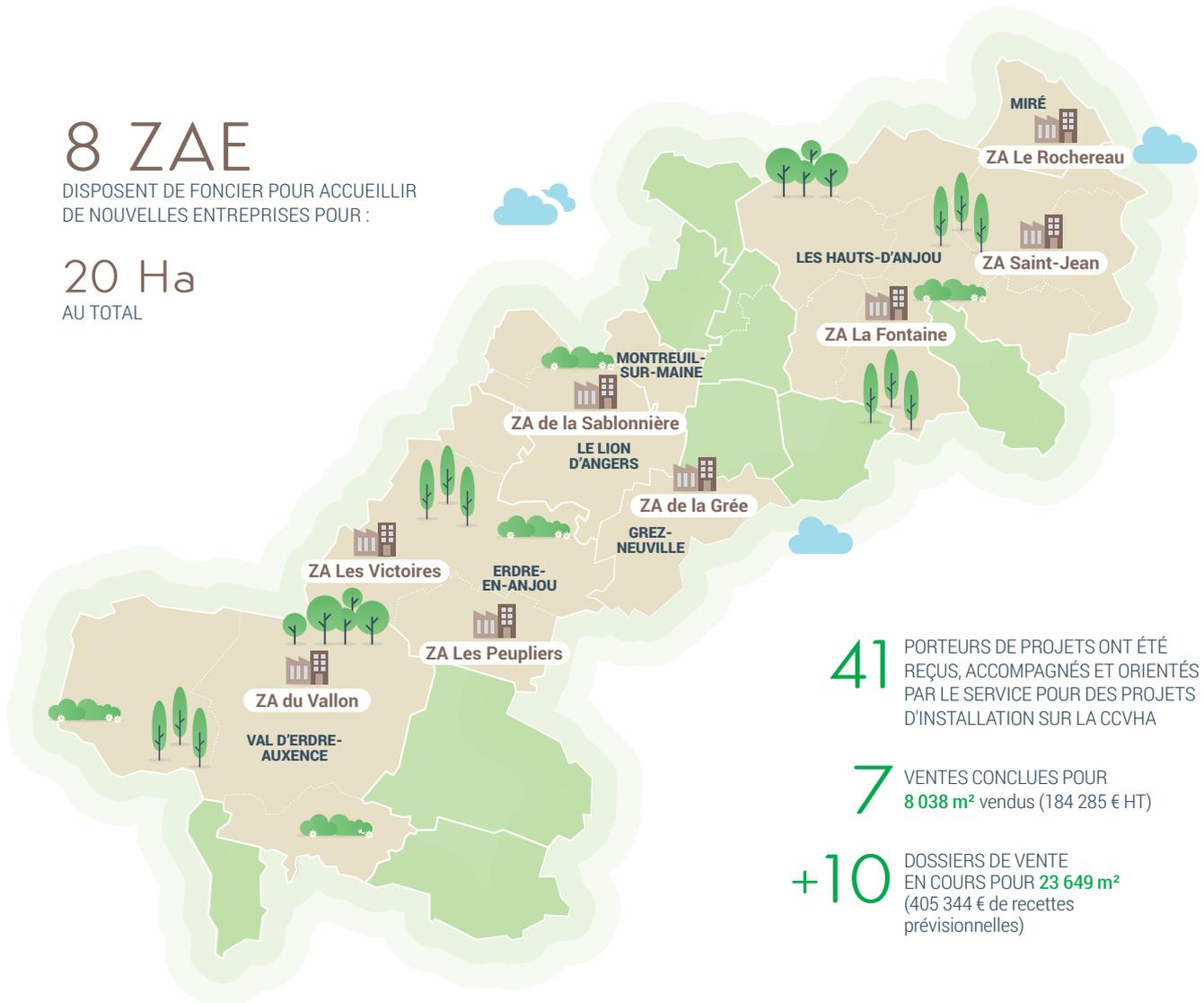
AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024

# 8 ZAE

DISPOSENT DE FONCIER POUR ACCUEILLIR  
DE NOUVELLES ENTREPRISES POUR :

# 20 Ha

AU TOTAL



**41** PORTEURS DE PROJETS ONT ÉTÉ  
REÇUS, ACCOMPAGNÉS ET ORIENTÉS  
PAR LE SERVICE POUR DES PROJETS  
D'INSTALLATION SUR LA CCVHA

**7** VENTES CONCLUES POUR  
**8 038 m<sup>2</sup>** vendus (184 285 € HT)

**+10** DOSSIERS DE VENTE  
EN COURS POUR **23 649 m<sup>2</sup>**  
(405 344 € de recettes  
prévisionnelles)

### AIDER FINANCIÈREMENT À LA CRÉATION OU REPRISE D'ENTREPRISE

Depuis 1989, l'association Initiative Anjou vise à soutenir la création, la croissance et la reprise d'entreprises, par l'accompagnement des porteurs de projets et l'octroi de prêts d'honneur destinés à conforter leurs fonds propres. Son action permet de rechercher un effet de levier financier en facilitant l'obtention du prêt bancaire et favoriser ainsi la consolidation du tissu économique local.

**14**  
ENTREPRISES FINANCIÉES

**15**  
ENTREPRENEURS ACCOMPAGNÉS

**25**  
PORTEURS DE PROJET ONT PARTICIPÉ À DES ATELIERS COLLECTIFS

**174 600 €**  
DE PRÊTS D'HONNEUR ATTRIBUÉS EN TPE/PME POUR **1 684 500 €** DE PRÊT BANCAIRE

### ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS

**408**  
ENTREPRISES CRÉÉES EN 2022 SOIT **+5%** PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.

**60%**  
DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES SONT DES MICRO-ENTREPRISES

**1** ECO DES VALLÉES, LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DES ENTREPRENEURS LOCAUX CO-ORGANISÉ AVEC

**6** ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS DU TERRITOIRE.



### FOCUS SUR

#### La CCVHA, Territoire Pilote Transmission Agriculture

Avec un taux de transmission des exploitations agricoles de 49,5% sur la période 2018-2020, c'est moins d'une exploitation sur deux non-remplacée sur le territoire. Avec plus de 80% de fermes d'élevage où la problématique de transmission est plus forte par rapport aux autres productions, l'agriculture en Vallées du Haut-Anjou doit relever un grand défi. D'autant plus qu'elle est une composante fondamentale de l'identité économique, paysagère et sociale de ce territoire.

La CCVHA et la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire (CAPdL) ont associé leurs efforts pour assurer un contexte favorable à la transmission des exploitations agricoles.

**Objectif :** → Tendre vers un taux de renouvellement en 2025 de 60% (soit +10.5 points), soit 60 fermes transmises pendant la durée du dispositif.

**492**  
EXPLOITATIONS AGRICOLES SUR LA CCVHA EN 2021

**707**  
CHEFS D'EXPLOITATIONS DONT 27% ONT PLUS DE 55 ANS

EN MOYENNE PAR AN, ENTRE 30 ET 40 DÉPARTS EN RETRAITE

#### Un programme d'actions a été mis en place afin de :

- Faciliter la mise en lien entre cédants et porteurs de projets.
- Amener les cédants à anticiper leur transmission.
- Sortir les cédants de l'isolement face à leur transmission.
- Créer une complicité territoriale entre les acteurs de la transmission.

Ces actions prennent la forme d'un accompagnement collectif des cédants, de valorisation des offres de cession des exploitations, d'un accompagnement à l'adaptabilité des fermes, et de structuration de reprise par des collectifs de porteurs de projets.



#### 1<sup>er</sup> groupe de cédants accompagné en 2023 :

**5**  
JOURNÉES D'ACCOMPAGNEMENT

**20**  
PARTICIPANTS

**6**  
CÉDANTS ONT SUIVI TOUT LE PARCOURS

UNE 2<sup>E</sup> SESSION SERA LANCÉE EN 2024



## Poursuivre le développement touristique du territoire

Les Vallées du Haut-Anjou disposent de nombreux atouts en matière touristique : des nombreux édifices historiques, des villages de charme, de nombreux cours d'eau, une filière équestre prédominante... Dans ce contexte, la CCVHA mène une politique de développement touristique favorisant la balade et la découverte en pleine nature.

### LA CCVHA, UN TERRITOIRE NATURE À DÉCOUVRIR



#### LÉGENDE

-  Sentiers de randonnée d'intérêt touristique
-  Projets de voies vertes à l'étude
-  La Gogane

#### NAVIGUER...

La CCVHA propose au public et de façon privative une expérience unique sur la Sarthe au cœur des Basses Vallées Angevines (site classé Natura 2000) à bord d'un bateau 100% électrique, la Gogane.



1 601

PASSAGERS ACCUEILLIS



57

CROISIÈRES RÉALISÉES

= 45%

D'AUGMENTATION  
par rapport à 2022



### SE BALADER...

En 2023, la CCVHA a finalisé le projet d'aménagement de sentiers d'intérêt touristique. L'entretien du balisage, de la signalétique et des mobiliers est assuré par des chantiers d'insertions.

 **23**  
SENTIERS DE RANDONNÉE  
D'INTÉRÊT TOURISTIQUE

**295 Km**  
ONT ÉTÉ BALISÉS  
ET AMÉNAGÉS

 **9**  
SENTIERS RÉFÉRENCÉS AU  
PLAN DÉPARTEMENTAL DES  
ITINÉRAIRES DE PROMENADE  
ET RANDONNÉE (PDIPR)

 **23**  
RANDO-FICHES NUMÉRIQUES  
DISPONIBLES SUR LE SITE  
DE L'OFFICE DE TOURISME  
DE L'ANJOU BLEU



 **285 000€ HT**  
COÛT DU PROJET D'AMÉNAGEMENT  
(dont subventions Leader et participation des communes)

### DEUX PROJETS D'AMÉNAGEMENT DE VOIES VERTES À L'ÉTUDE

Une première phase de concertation publique est intervenue en 2022 sur le projet de voie verte le long de l'Oudon. Cet itinéraire cyclable, pédestre et équestre, doit permettre de relier Segré-en-Anjou-bleu au Lion d'Angers pour un total d'environ 20 km. Les échanges et les études se poursuivent, des réflexions sont en cours sur les compléments à apporter au dossier. Par ailleurs, un projet d'aménagement de voie verte le long de la Sarthe est également à l'étude.



### FOCUS SUR

#### Arrivée de la deuxième étape du Région Pays de la Loire Tour

La CCVHA a accueilli la 1<sup>ère</sup> édition du Région Pays de la Loire Tour, un grand évènement régional devenu incontournable qui fait la part belle au cyclisme de haut niveau et voit s'affronter les équipes professionnelles les plus prestigieuses. La deuxième étape est partie le mercredi 5 avril de Clisson pour arriver au Lion d'Angers avec une boucle finale qui a révélé de nombreux rebondissements.

Nouvelle épreuve de cyclisme professionnel, le Région Pays de la Loire Tour a sillonné en 2023 les routes des Vallées du Haut-Anjou, valorisant les territoires traversés et illustrant la richesse et la diversité du patrimoine naturel et culturel. La CCVHA, partenaire de l'évènement a reçu 20 équipes internationales.

L'évènement retransmis en direct sur la Chaîne l'Équipe a permis un beau coup de projecteur sur le territoire.



## Développer l'offre de déplacements

*Offrir aux habitants des solutions alternatives à l'usage de leur voiture personnelle, tel est l'objectif de la politique mobilité de la CCVHA, qui œuvre en faveur d'une mobilité plus durable et solidaire.*

### PARTAGER LA VOITURE INDIVIDUELLE

Le partage de la voiture individuelle est un enjeu essentiel pour décarboner et réduire la facture énergétique liée aux déplacements des habitants en territoire rural. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la CCVHA a engagé une démarche conjointe avec les Communauté de communes Loire Layon Aubance (CCLLA) et Angers Loire Métropole (ALM) pour favoriser le covoiturage.



LES COLLECTIVITÉS COFINANCENT AVEC LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE LES TRAJETS QUOTIDIENS DOMICILE-TRAVAIL RÉALISÉS EN COVOITURAGE AVEC L'APPLICATION DE MISE EN RELATION KLAXIT-BLABLACAR DAILY.



LE CONDUCTEUR EST RÉMUNÉRÉ ENTRE 2 ET 3€ PAR PASSAGER TRANSPORTÉ ET PAR TRAJET.

Dans le cadre du plan national, chaque nouveau conducteur bénéficie d'une prime de l'État d'un montant de 100€ à la réalisation de ses premiers trajets (25€ lors du premier covoiturage puis 75€ à l'issue du 10<sup>e</sup> trajet effectué dans les 3 mois).



LE PASSAGER VOYAGE GRATUITEMENT GRÂCE AU COFINANCEMENT DES COLLECTIVITÉS.

# 2 638

INSCRITS À KLAXIT  
= 12% DE LA POPULATION ACTIVE

# +55%

D'INSCRITS EN UN AN

# 70%

DES COVOITUREURS INSCRITS  
SONT RÉGULIERS



SONT CONCERNÉS TOUS LES TRAJETS DE PLUS DE 5KM ENTRE LE LIEU DU DOMICILE ET LE LIEU DE TRAVAIL, ayant pour origine ou destination une commune des territoires Loire Layon Aubance, des Vallées du Haut-Anjou et d'Angers Loire Métropole.

*Après un an de mise en œuvre, un premier point d'étape positif conforte l'intérêt grandissant pour l'application Klaxit - BlablaCar Daily, un dispositif économique, convivial et écologique.*

# 14 000

TRAJETS RÉALISÉS

# 355 000

KILOMÈTRES PARCOURUS

# 40 T

DE CO<sub>2</sub> ÉVITÉES



## COORDONNER LES ACTIONS DE MOBILITÉ À L'ÉCHELLE DU BASSIN ANGEVIN

La CCVHA a participé à l'élaboration du Contrat Opérationnel de Mobilité (COM, 2023-2028) à l'échelle du Bassin Angevin de Mobilité (BAM). Ce contrat a été signé, le 22 décembre 2023, entre la Région Pays de la Loire, le Département de Maine-et-Loire, le Syndicat intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire, la SNCF Gare et Connexion, Movéo et les 5 EPCI (Angers Loire Métropole, CC Loire Layon Aubance, Anjou Bleu Communauté, CC Anjou et Sarthe et CC Vallées du Haut-Anjou).

### Objectifs :

- Mieux coordonner les services de transport.
- Expérimenter collectivement de nouvelles formes de mobilités durables à l'échelle d'un territoire géographique pertinent et cohérent.

Ce programme est composé de 20 actions autour des enjeux de l'amélioration des transports collectifs, de l'intermodalité et de l'accessibilité, des mobilités partagées, des mobilités cyclables, des mobilités solidaires, de l'accompagnement aux changements...

### Quatre chantiers prioritaires seront mis en œuvre en 2024 :



FAIRE ÉVOLUER L'OFFRE SUR LE RÉSEAU DE TRANSPORT STRUCTURANT ET CONSOLIDER LA DESSERTE SUR LES LIGNES DE MAILLAGE



ÉLABORER UNE FEUILLE DE ROUTE PARTAGÉE POUR LE COVOITURAGE



COORDONNER ET FACILITER LA RÉALISATION DES ITINÉRAIRES CYCLABLES INTER-EPCI



RENFORCER LA COMMUNICATION SUR LA MOBILITÉ



## FOCUS SUR

### Lancement des études de faisabilité pour 4 liaisons cyclables

Suite à l'adoption de son Schéma cyclable intercommunal, en décembre 2022, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou a engagé un premier lot d'étude de faisabilité (18,5km) pour les liaisons cyclables interbourgs suivantes :

Bécon-les-Granits ↔ Le Louroux-Béconnais | 6,9 km

Le Lion d'Angers ↔ Thorigné d'Anjou | 5,3 km

Châteauneuf-sur-sarthe ↔ Gare ferroviaire d'Etriché | 1,6 km

Saint-Augustin-des-Bois ↔ Bécon-les-Granits | 4,7 km

À ce jour, les scénarii de tracés privilégiés ont été sélectionnés et sont désormais en phase de propositions d'aménagement. En 2023, 2 COPIIL ont réuni les élus locaux et partenaires techniques et financiers pour avancer dans la démarche. Un atelier de concertation a permis d'intégrer à la réflexion les habitants des communes concernées. Des sorties de terrain ont également été organisées avec les élus locaux pour appréhender les points de difficulté et solutions envisageables.

À l'issue de ces études, les élus locaux devront se prononcer sur la mise en œuvre ou non de ces aménagements cyclables en fonction de critères techniques, réglementaires, environnementaux et financiers.

En 2024, un deuxième lot d'études (6 liaisons, 32 km) est programmé pour les liaisons suivantes :

Le Pouëze ↔ Bécon-les-Granits | 5,4 km

La Pouëze ↔ Vern d'Anjou | 5,4 km

Champigné ↔ Châteauneuf-sur-Sarthe | 7 km

Contigné ↔ Châteauneuf-sur-Sarthe | 6,6 km

Le Louroux-Béconnais ↔ Villemoisais | 6,7 km

Juvardeil ↔ Châteauneuf-sur-Sarthe | 3,3 km

Au total, 10 liaisons sur les 16 identifiées au schéma cyclable seront engagées dans les études pré-opérationnelles en 2024.



## Préserver les ressources et l'environnement

La CCVHA prend en compte dans ses politiques publiques les grands enjeux en matière de transition écologique. Elle a ainsi déployé une politique ambitieuse en matière de protection de l'environnement, à travers son plan d'actions « Territoire Engagé pour la Nature », reconnu par l'Office Français de la Biodiversité, et aussi : de développement des énergies renouvelables.

### METTRE EN VALEUR LA NATURE

La CCVHA coordonne le plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la Vallée de la Romme et de l'Auxence. Un groupement de partenaires assiste la collectivité dans la mise en œuvre de ce plan : CPIE Loire Anjou, Culture Biome, Fédération départementale des Chasseurs, Chambre régionale d'Agriculture.

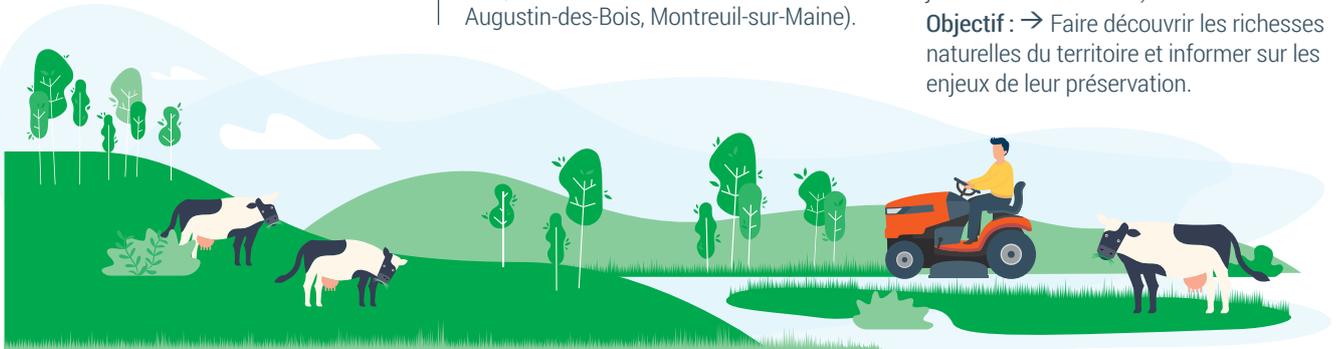


La CCVHA a coordonné la plantation de 4,8 km de haies bocagères (18 planteurs) sur 9 communes du territoire en 2023 (Erdre-en-Anjou, Juvardeil, Val d'Erdre-Auxence, Bécon-les-Granits, Les Hauts d'Anjou, Grez-Neuville, Miré, Saint-Augustin-des-Bois, Montreuil-sur-Maine).



Ces actions s'accompagnent sur le terrain d'animations de sensibilisation du public, intégrées au programme « Rendez-Vous Nature en Anjou » (randonnées, animations scolaires, plantation de haies, journées biodiversité...).

**Objectif :** → Faire découvrir les richesses naturelles du territoire et informer sur les enjeux de leur préservation.



En 2023, 6 exploitations agricoles sont engagées dans la démarche de réouverture et gestion pastorale des coteaux enrichés.  
→ 36 ha de parcelles concernées, dont 8 ha de coteaux.

Ces nouvelles exploitations s'ajoutent aux 6 exploitations déjà engagées dans le cadre des travaux précédents (Contrat Nature, 2018-2020).  
→ 42 ha de parcelles concernées, dont 8 ha de coteaux.

Des opérations de fourniture et pose de clôtures, d'abreuvoirs, de parcs de contention ainsi que de débroussaillage mécanique et animal seront menées pendant l'hiver 2024.

### UN PROGRAMME D'ACTIONS BIEN ENGAGÉ SUR LES OBJECTIFS CLIMATIQUES FIXÉS PAR L'ACCORD DE PARIS

La CCVHA est également impliquée dans la mise en œuvre du plan Climat de l'Anjou Bleu (2021-2026), coordonné par le PETR du Segréen. Le bilan de la deuxième année a montré que :

**92% des 40 actions programmées sont engagées :**



**4** ACTIONS RÉALISÉES



**3** ACTIONS PARTIELLEMENT RÉALISÉES



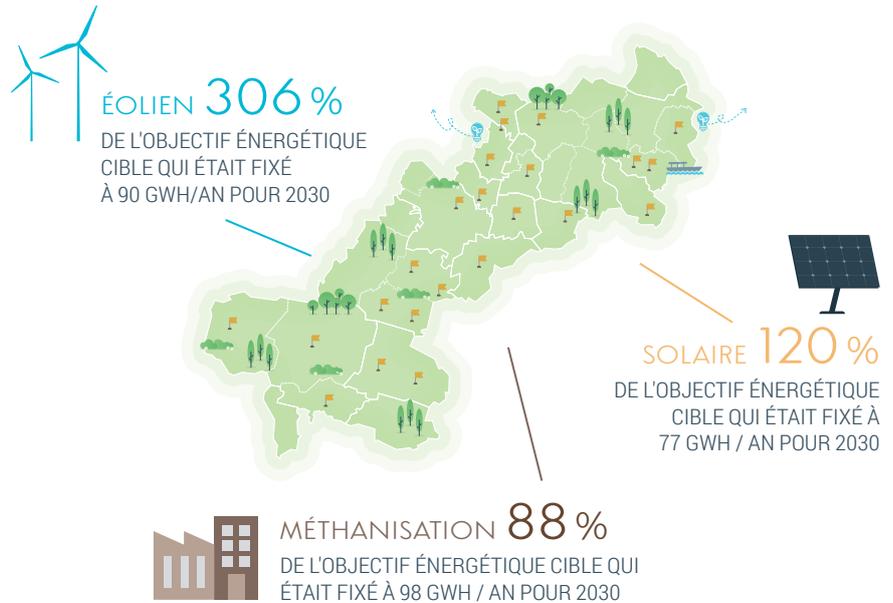
**30** ACTIONS EN COURS



**3** ACTIONS RESTANTES À INITIER SUR LA 2<sup>E</sup> PÉRIODE DU PLAN ENTRE 2023-2026

## DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La CCVHA accompagne le développement des énergies renouvelables (EnR) sur son territoire. Des objectifs énergétiques ont été fixés dans le plan climat de l'Anjou pour l'horizon 2030. En 2023, l'ensemble des projets EnR en production, autorisés et en développement sur le territoire des Vallées du Haut-Anjou et Anjou Bleu Communauté permettraient d'atteindre les objectifs suivants :



### FOCUS SUR

#### Déployer l'énergie solaire

La Communauté de communes met en œuvre des plans d'actions par filière EnR. À titre d'exemple sur la filière solaire : animations, subvention et accompagnement au montage de projets chez les particuliers, installation de générateurs solaires sur les bâtiments publics, facilitation de projets de centrale solaire au sol, ombrière de parking et parc solaire "villageois", aide à l'émergence d'un collectif citoyen pour le portage de projet solaire.

En 2023, la Communauté de communes s'est engagée à mettre en œuvre la charte départementale des énergies renouvelables à gouvernance locale. Dans ce cadre, plusieurs projets de centrales solaires au sol en émergence ou en cours de développement sur le territoire ont fait l'objet de négociation pour partager la gouvernance et le capital social entre acteurs publics, privés, associatifs ou citoyens.

Enfin, la Communauté de communes a coordonné, pour ses communes membres, la définition de zones d'accélération pour la production d'énergies renouvelables. Le bilan de la concertation du public sur les zones proposées par les communes a été restitué, fin 2023. Prochaines étapes de cette démarche en 2024 : délibération des communes pour arrêter les zones et la programmation des projets sur celles-ci.

**103** INSTALLATIONS SOLAIRES SUBVENTIONNÉES PAR LA CCVHA DEPUIS LE DÉBUT DU DISPOSITIF EN 2021, SOIT L'ÉQUIVALENT DE :

**40 170€**  
DE SUBVENTIONS

**2 500 m<sup>2</sup>**  
DE PANNEAUX

**509 kWc**  
DE PUISSANCE INSTALLÉE

**566 MWh**  
DE PRODUCTION RACCORDÉE, ÉQUIVALENT À LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DE 125 FOYERS



**60**  
SUBVENTIONS VERSÉES POUR LES PROJETS SOLAIRES DES PARTICULIERS EN 2023

**14**  
PERSONNES ACCOMPAGNÉES DANS LE CADRE DU SERVICE DE CONSEILS "LE SOLAIRE EN ANJOU" (ANIMÉ PAR ALISEE) EN 2023

**2**  
ANIMATIONS ET 35 PERSONNES SENSIBILISÉES SUR LES QUESTIONS SOLAIRES EN 2023

**1**  
COLLECTIF DE CITOYENS EN COURS AVEC 8 PERSONNES QUI SONT MOTEURS SUR UN PROJET SOLAIRE EN 2023

# Concilier usages de l'eau et protection des milieux naturels

*Nous observons déjà chaque jour les effets du réchauffement climatique dans notre quotidien, certains phénomènes exceptionnels (sécheresse, canicules, inondations, fortes pluies...) deviennent de plus en plus fréquents mais aussi de plus en plus menaçants. Il s'agit d'apporter des réponses concrètes pour contribuer à en limiter les effets. Dans ce contexte, la préservation de la ressource en eau, en quantité et de qualité satisfaisante, est un enjeu fort.*

De nombreuses compétences sont mises en œuvre par plusieurs acteurs telles que :



L'ASSAINISSEMENT  
DES EAUX USÉES



LA GESTION DES  
EAUX PLUVIALES



LA RESTAURATION DE LA  
MORPHOLOGIE DES COURS D'EAU  
ET DES ZONES HUMIDES.

## RESTAURER LES ZONES HUMIDES

### 32 MARES RESTAURÉES EN 2023

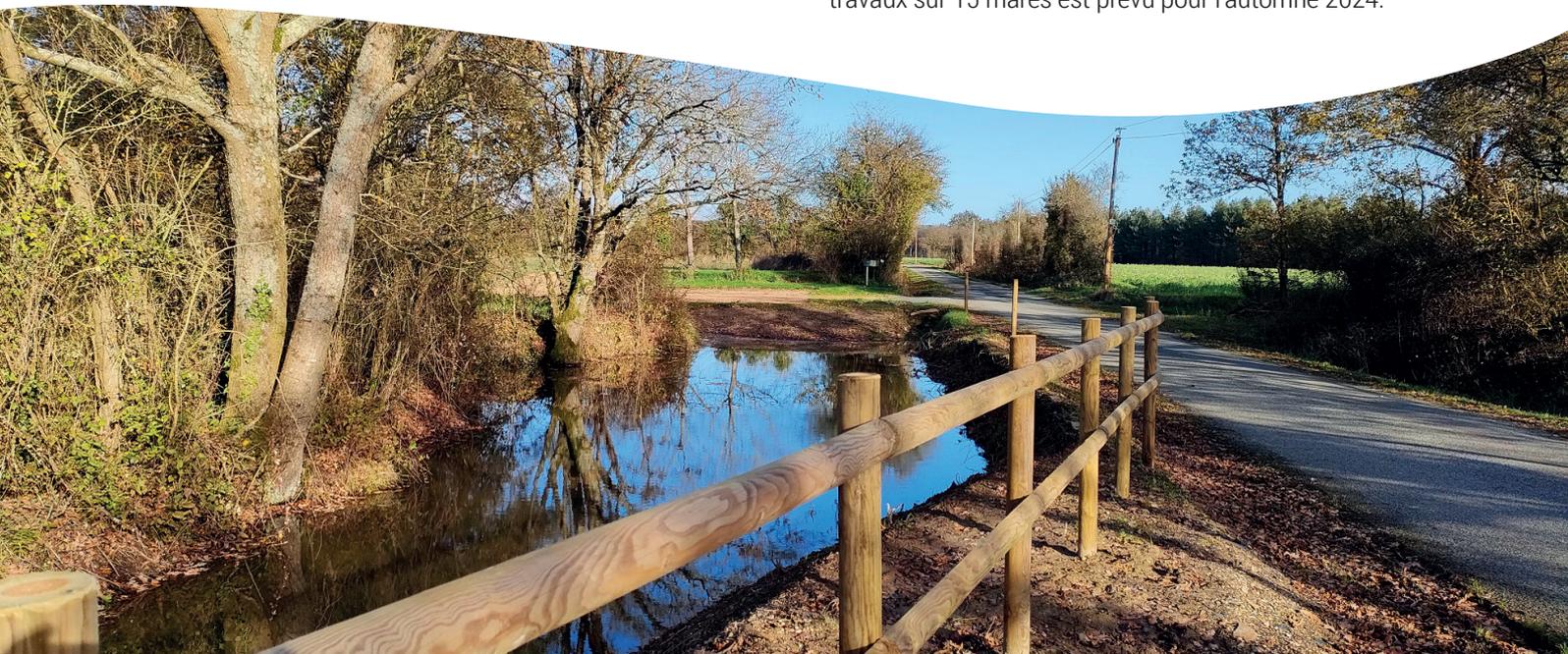
sur 7 communes du territoire en 2023 (Val d'Erdre-Auxence, Erdre-en-Anjou, Les Hauts d'Anjou, Le Lion d'Angers, Sceaux d'Anjou, Thorigné d'Anjou, Grez-Neuville).

Des opérations de curage, reprofilage des berges, abattage, élagage et débroussaillage ont été menées au cours de l'automne afin de remettre en état ces zones et favoriser l'implantation de la biodiversité. Ces opérations sont accompagnées sur le terrain par l'association EDEN qui intervient en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage.

*Depuis 2018, la CCVHA a donc finalisé les travaux de restauration sur 103 mares bocagères.*

Les premiers suivis de la faune et de la flore ont fait apparaître une augmentation significative du nombre d'espèces qui ont recolonisé les mares, un an après les travaux. Sur un échantillon d'une trentaine de mares, les inventaires ont permis de constater, en moyenne, l'apparition de deux espèces supplémentaires d'amphibiens, 6 de libellules et 11 de plantes hygrophiles.

Ces gains écologiques pour l'écosystème des mares devront être confirmés dans les prochaines années. Un autre lot de travaux sur 15 mares est prévu pour l'automne 2024.





**MODERNISER LE SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT ACTUEL**

En 2018, la CCVHA a repris en gestion l'assainissement collectif pour toutes les communes du territoire. Elle s'est engagée à concilier les usages de l'eau et la protection des milieux naturels. Pour cela, un schéma directeur de l'assainissement collectif des eaux usées a été adopté par les élus de la CCVHA. Ceux-ci ont fait le choix fort de mettre en conformité tout le système d'assainissement afin qu'il soit dimensionné aux besoins du territoire et afin de diminuer l'impact sur l'environnement.

*Les travaux à mener sont lourds, les normes environnementales contraignantes. Des investissements importants doivent être mobilisés sur 10 ans soit 19,7 millions d'euros.*

- Objectifs :**
- Améliorer le traitement des eaux usées.
  - Mieux maîtriser les débits dus aux épisodes pluvieux intenses qui peuvent survenir.
  - Mettre aux normes les stations d'épuration.
  - Renouveler et étendre les réseaux.

Ces investissements, nécessaires, auront un impact à terme sur la facture des usagers. Une revalorisation de la redevance est donc envisagée. Ces changements seront progressifs et s'échelonneront sur plusieurs années. Cette démarche doit permettre, à horizon 2028, soit 10 ans après le transfert de compétence à la CCVHA, que tous les habitants des communes qui composent les Vallées du Haut-Anjou paient le même tarif pour bénéficier du même service public, modernisé, adapté aux besoins et plus vertueux pour l'environnement.



**MAINTENANCE & ENTRETIEN PAR LA CCVHA DE :**

**33** STATIONS D'ÉPURATION      **71** POSTES DE RELEVAGE

**190 Km** DE RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES

**193 Km** DE RÉSEAUX D'EAUX USÉES

**19 Km** DE RÉSEAUX UNITAIRES

**1** POSTE DE REFOULEMENT  
CRÉÉ À SAINT-AUGUSTIN DES BOIS

**3 062** MÈTRES LINÉAIRES  
DE RÉSEAUX RENOUVELÉS DEPUIS 2022



**FOCUS SUR**

**Le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme (SMBVAR)**

Le Loir, la Sarthe, la Mayenne et la Maine forment un site humide, les Basses Vallées Angevines, classé au sein du réseau Natura 2000 (Europe) qui joue un rôle naturel de prévention des inondations et contribue à préserver la qualité des eaux.

Créé en 2018, il exerce une partie de la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI), sur un territoire naturel cohérent représentant les bassins versants des cours d'eau. Pour ce faire, le syndicat met en place des actions concrètes en faveur de la restauration des cours d'eau et de la prévention des inondations pour sensibiliser la population à ce risque.

# NOTES

A grid of small dots for taking notes, consisting of 20 columns and 30 rows.





*Des actions concrètes et durables, aujourd'hui et pour demain*

LES HAUTS-D'ANJOU / LE LION D'ANGERS / ERDRE-EN-ANJOU  
VAL D'ERDRE-AUXENCE / CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ  
BÉCON-LES-GRANITS / CHAMBELLAY / GREZ-NEUVILLE  
JUVARDEIL / LA JAILLE-YVON / MONTREUIL-SUR-MAINE  
MIRÉ / SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS / SAINT-SIGISMOND  
SCEAUX D'ANJOU / THORIGNÉ-D'ANJOU

# contact

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU**

Place Charles de Gaulle  
49 220 Le Lion d'Angers  
02 41 95 31 74 - [contact@valleesduhautanjou.fr](mailto:contact@valleesduhautanjou.fr)

[www.valleesduhautanjou.fr](http://www.valleesduhautanjou.fr)

[@valleesduhautanjou.fr](https://www.facebook.com/valleesduhautanjou)

[YouTube](https://www.youtube.com/valleesduhautanjou) [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/valleesduhautanjou) Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou